

DOSSIER DE PRESSE MAI 2026

Le Centre des monuments nationaux,
en partenariat avec la Sauvegarde
de l'Art Français, présente l'exposition

LA DAME DE LA MOTTE-TILLY

**La marquise de Maillé
au service du patrimoine**

**Au château de La Motte-Tilly
du 23 mai au 20 septembre 2026**

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

« Il ne faut pas mésuser de l'histoire, il ne faut pas que le passé nous enivre ou nous écrase. Il faut vivre, et vivre, c'est souvent faire comme si on oubliait continuellement »

MARQUISE DE MAILLÉ - 1918

Cette belle citation d'Aliette de Rohan-Chabot, marquise de Maillé, personnage emblématique du château de La Motte-Tilly, doit être lue dans son contexte : celui d'une toute jeune femme qui vient de voir sa vie bouleversée par le deuil de son mari, de son frère unique et la naissance de sa fille. C'est à cette jeune femme, et sans doute à cet état d'esprit, que le Centre des Monuments Nationaux se doit aujourd'hui de présenter aux visiteurs le château de La Motte-Tilly.

Les parents de la marquise de Maillé, le comte et la comtesse de Rohan-Chabot sont à l'origine de l'achat du domaine, en 1910. Le château et ses jardins sont alors restaurés à grand frais, surchargeant en meubles, tableaux et bibelots XVIII^e, un intérieur passablement vidé par le siècle passé. Le château retrouve sa splendeur, redevient confortable — Aliette, fille aînée, et son frère Gilbert, entourés d'une nombreuse domesticité, peuvent venir régulièrement y séjourner.

L'histoire aurait pu s'arrêter là, le château passant entre les mains de ses héritiers, vendu ou gardé, conservé dans son charme suranné ou peu à peu modernisé. Mais le destin des monuments nationaux est souvent le fruit d'une ou de plusieurs catastrophes pour leurs propriétaires. La marquise perd à la guerre — et en onze jours — son jeune frère et son mari. Ce dernier n'eut pas même le temps d'embrasser son premier enfant — une fille, née quelques semaines plus tard et baptisée Claire-Clémence. De ces terribles coups du sort, Aliette de Maillé fit, non pas une chance mais une raison de vivre pleinement sa passion. Élevée pour devenir une parfaite maîtresse de maison, elle avait grandi dans un milieu très ouvert aux arts, à la culture et aux joutes intellectuelles. Jeune veuve, elle était libre de travailler. Elle devint archéologue, historienne de l'art et l'une des grandes spécialistes du Haut-moyen-âge, co-fondatrice puis présidente de la Sauvegarde de l'Art français. Ce destin de femme moderne eut un impact déterminant sur La Motte-Tilly. Non seulement, elle sut gérer le domaine avec clairvoyance mais surtout, elle fit basculer le château et ses

intérieurs dans une nouvelle modernité, aidée en cela par le duo Claude Hodanger — Victor Grandpierre, l'architecte et le décorateur de génie du célèbre Christian Dior. Le style « Louis Dior », qui appliquait à l'architecture le « New look » du couturier, vint transformer la décoration des salons et des chambres selon les règles d'un XVIII^e siècle sublimé : les harmonies de couleurs se firent jour, le bicolore pastel gagna les boiseries, le « plissé Dior » se fit une place sur les abat-jours, les fauteuils Louis XVI furent regarnis et parés d'indiennes évoquant la splendeur passée. La Motte-Tilly respirait l'art de vivre « à la française » comme l'avait rêvé la Belle Époque ; sans délaisser son authenticité, il devint une icône de mode, prêt à entrer dans une nouvelle ère... et de nouvelles mains.

La logique eut voulu que ce soit celles de sa fille unique, Claire-Clémence, princesse de Polignac, flamboyante globe-trotteuse, pour laquelle les derniers travaux avaient sans doute été pensés.

Mais elle décède prématurément à 52 ans, au début de l'année 1970. La marquise prend alors la décision de donner La Motte Tilly à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), qui deviendra en 2000 le Centre des monuments nationaux. Le monument ouvrira au public en 1978.

Aujourd'hui, en écho à cette histoire qui mêle héritage et modernité, La Motte-Tilly offre sa pierre blonde, ses collections et ses jardins à quelques 30 000 visiteurs chaque année. Par le fleurissement, les photographies de famille, la table dressée, de menus objets « abandonnés », l'équipe du château prend soin de respecter les dernières volontés de la marquise qui souhaitait « *que le visiteur, au-delà de la simple curiosité, ait le sentiment d'une présence* ». Le Centre des monuments nationaux rend ainsi, chaque jour, hommage à une grande dame, qui sut d'un destin prématurément brisé, engendrer une force qui perdure au-delà de son siècle. Puisse cette exposition faire connaître au plus grand nombre l'histoire de sa vie.



MARIE LAVANDIER

**PRÉSIDENTE DU CENTRE
DES MONUMENTS NATIONAUX**

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS

Nous ne sommes plus très nombreux à avoir connu Aliette de Rohan-Chabot... Elle était pour moi une parente éloignée ; nos aïeux communs étaient Alexandre Louis Auguste, duc de Rohan, premier gentilhomme de la chambre, et sa femme Élisabeth de Montmorency dont le fils aîné était le cardinal duc de Rohan. À ce titre, ce dernier hérita des biens familiaux qu'il légua à sa mort à son frère Fernand, dont je descends, et à son frère Gérard, dont descendait ma tante Aliette. La demeure de la famille fut, de la fin du XVIII^e siècle à la fin de la Restauration, le château de La Roche-Guyon, provenant de la dernière duchesse de La Rochefoucauld d'Enville, grand-mère du cardinal. Les nombreux souvenirs de famille qui s'y trouvaient sont désormais conservés dans les châteaux de La Motte-Tilly et de Josselin. C'est à mon goûter de première communion que je me souviens avoir fait la connaissance de ma tante, venue m'apporter une gravure d'une Vierge peinte par Raphaël, quelque peu poussiéreuse et toujours en ma possession. Inutile de dire qu'à cet âge je n'avais pas plus envie d'engager la conversation avec cette tante qu'elle avec moi. Je le regrette aujourd'hui et aimerais dire comme le poète :

*« Ainsi, près de quitter l'horizon de la vie, Pleurant de mes longs jours
l'espoir évanoui, Je me retourne encore, et d'un regard d'envie Je
contemple ses biens dont je n'ai pas joui. »*

**ALPHONSE DE LAMARTINE,
MÉDITATIONS POÉTIQUES, 1820**

Ces précisions généalogiques éclairent les dispositions testamentaires de la marquise de Maillé qu'elle partageait avec son père : la transmission du patrimoine matériel comme immatériel attaché à leur nom, un patrimoine dont ils s'estimaient dépositaires, et non propriétaires. Ne devrait-il pas en être ainsi du patrimoine national pour tous les Français ? Mon oncle Charles-Gérard, père de la marquise, avait perdu en 1918 son fils unique, jeune homme plein de promesses, mort au front, presque en même temps que son beau-frère Jacquelin, futur duc de Maillé. De l'union d'Aliette et de Jacquelin était née une fille, Claire-Clémence, qui devint seule héritière de la famille. À sa mort, sans enfants, la question de la transmission du patrimoine familial s'impose à Aliette de Rohan-Chabot. À cette question, le père de la marquise avait commencé de répondre, je m'en souviens, alors que sa petite-fille vivait encore, en transmettant les plus précieux souvenirs du cardinal de Rohan en sa possession à mon père, son chef de famille.

Pour la même raison la marquise, après la mort de sa fille, se retourna vers mon frère en qui elle avait placé toute sa confiance et ses espoirs ; il lui revint tous les biens de famille qui n'étaient pas à La Motte-Tilly et que les visiteurs peuvent aujourd'hui admirer à Josselin. Précisons que La Motte-Tilly n'était pas un héritage Rohan, c'était pour ma tante Aliette la maison de son enfance. Lui faire retrouver son apparence et son lustre

d'origine a été une œuvre de sa vie, une aventure patrimoniale qu'elle mena avec autant de science que de goût.

Souhaitant que le résultat de ses efforts demeure exemplaire pour tous ceux qui se soucient du patrimoine, elle décida pour l'ouvrir au public d'en faire don à la Caisse nationale des monuments historiques, aujourd'hui Centre des monuments nationaux, qui l'entretient comme elle le souhaitait.

Mais il était une autre œuvre à laquelle Aliette de Rohan-Chabot était profondément attachée, la Sauvegarde de l'art français ; elle en fit l'héritière de la plus grosse part de sa fortune.

C'est, je veux bien le croire, plutôt à la famille de sa mère née Cécile Aubry-Vitet qu'elle doit son intérêt pour les arts et pour le patrimoine, tout autant que ses dons de chef d'entreprise dont elle fit preuve à la tête de la Sauvegarde. Des archives que j'ai pu consulter me donnent à penser que sa mère était d'une grande culture, passionnée d'art et d'histoire. Elle appartenait à une famille qui bâtit sa fortune, considérable, au XIX^e siècle. Une famille à la fois légitimiste, proche du comte de Chambord du côté Aubry, et orléaniste du côté Vitet, comme son grand-oncle, Ludovic Vitet, qui fut le premier inspecteur général des monuments historiques. Tous en accord parfait. Dans cette famille la réussite dans les affaires s'associait à une réussite sociale remarquable et à une place importante et reconnue dans le monde intellectuel.

Nourrie de ces qualités familiales, la marquise de Maillé doit sans nul doute sa « réussite professionnelle », dirait-on aujourd'hui, à sa grande intelligence, sa vaste culture, son insatiable curiosité, sa volonté et sa ténacité. C'est ainsi qu'elle a su discerner le génie du duc de Trévise, fondateur de la Sauvegarde, et étayer son action. Elle établit dès l'origine des liens d'estime et de confiance entre la Sauvegarde et les services publics, favorisant un travail en commun et permettant à la Sauvegarde de conserver une indépendance totale, la laissant libre de ses initiatives.

C'est là un riche et précieux héritage, un héritage remarquable, laissé à ses successeurs. Plus j'en apprendis sur ma tante Aliette, plus je regrette de ne pas l'avoir mieux connue. Aussi je souhaite que l'exposition m'apporte ainsi qu'à d'autres les réponses aux questions que j'aurais aimé lui poser.



OLIVIER DE ROHAN-CHABOT
PRÉSIDENT DE LA FONDATION
POUR LA SAUVEGARDE
DE L'ART FRANÇAIS

« Le château d’aujourd’hui est entré dans la période de sa pleine maturité. Au voyageur qui se rend de Provins à Nogent, où Flaubert jeune rêvait déjà d’éducation sentimentale, sur une route où Stendhal connut des instants parfaits de bonheur, il confie cette consigne que son aspect résume : *“Je n’ai ni oubliette, ni chambre hantée. Je suis un honnête château français, venu au monde au siècle de lumière, en même temps que l’Encyclopédie, posé sur cette colline qui domine la Seine pour enseigner la beauté de mon pays, proclamer la paix des arts, proposer la modération. J’ai connu l’allégresse et la fureur des passions. Laissez-moi longtemps avec ceux que j’aime conter mon histoire à des générations que puisse épargner la guerre.”* »

C’est en ces termes que le journaliste René Johannet, décrit et conclut sa visite du château de la Motte-Tilly en décembre 1958. Dans cet article¹, d’une dizaine de pages, l’évocation de la marquise de Maillé est discrète. La Présidente de la Sauvegarde de l’Art Français est définie comme celle qui sût déployer en ce lieu « *les ressources de ses connaissances et de son goût* ».

En effet, la marquise de Maillé, à qui nous rendons hommage dans cette exposition, a préféré s’effacer pour ne laisser à la postérité que son œuvre. À la fin de sa vie, après avoir perdu son unique héritière et obtenu de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites (aujourd’hui Centre des Monuments Nationaux) les garanties nécessaires à la préservation de son château, elle donne l’ordre à sa femme de chambre, Régina Spirmont, de brûler ses papiers personnels puis ceux de son père et de sa fille.

En 2025, le Musée Bossuet en partenariat avec la Fondation pour la Sauvegarde de l’Art Français et le Centre des Monuments Nationaux présentait l’exposition « De Pierre et de Papier, L’œuvre de la marquise de Maillé au service du patrimoine ». Cette exposition, reconnue d’intérêt national par le ministère de la culture rendait un vibrant hommage à l’œuvre d’une femme hors du commun, s’appuyant surtout sur ses actions et travaux en faveur du patrimoine Seine-et-Marnais.

En 2026, à l’occasion d’un double anniversaire — les 130 ans de la naissance de la marquise de Maillé et les 80 ans de sa prise de présidence de la Sauvegarde — le château de La Motte-Tilly rend hommage à sa dernière propriétaire. Dans un portrait intime, le visiteur est invité à découvrir celle qui reste pour beaucoup « la Dame de la Motte » en cette maison qui fut la sienne. Gardienne des jours heureux et refuge consolateur des moments douloureux, elle est certainement le dernier lieu où la présence de la marquise de Maillé est aussi perceptible.



JULIEN MASSET

COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION

¹ René JOHANNET, « Jardin des Arts » juillet 1959, n° 57

Du 23 mai au 20 septembre 2026,
le Centre des monuments nationaux présente
au château de La Motte-Tilly (10) l'exposition :

LA DAME DE LA MOTTE-TILLY

la marquise de Maillé au service du patrimoine

Figure discrète mais déterminante du XX^e siècle, la marquise de Maillé demeure l'une des grandes artisanes de la politique patrimoniale française. Alors que l'on célèbre les 130 ans de sa naissance et les 80 ans de sa prise de fonction en tant que Présidente de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, l'exposition présentée au château de La Motte-Tilly invite à redécouvrir une femme d'action dont l'existence fut guidée par un même fil conducteur : préserver et transmettre.



Portrait photographique d'Aliette de Rohan-Chabot, marquise de Maillé.
© Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français



Détail du portrait posthume de Gilbert de Rohan-Chabot
© Centre des Monuments Nationaux

Née en 1896 dans une famille aristocratique où les cercles littéraires et artistiques animaient la vie quotidienne, Aliette de Rohan-Chabot grandit dans un univers où l'histoire se vit autant qu'elle s'étudie. Très tôt, elle développe un goût profond pour les arts et l'architecture. Cette sensibilité, nourrie par une éducation exigeante, façonne une personnalité à la fois réservée et résolument engagée.

Sa vie bascule pourtant brutalement en 1918 : à 11 jours d'intervalle, elle perd son frère et son mari, alors qu'elle est enceinte de ce dernier. Ce drame fondateur, qu'elle affronte avec une force silencieuse, nourrit son sens du devoir et son attachement à la transmission. Autodidacte passionnée, elle s'engage dans des recherches historiques, participe à des fouilles archéologiques en développant une méthode de fiches très détaillées et publie plusieurs travaux.

En 1946, elle prend la présidence de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, qu'elle dirigera près de quarante ans. Sous son impulsion, des centaines d'églises et d'objets d'art menacés sont restaurés. Sa méthode est simple et novatrice : intervenir vite, partout, et soutenir les patrimoines

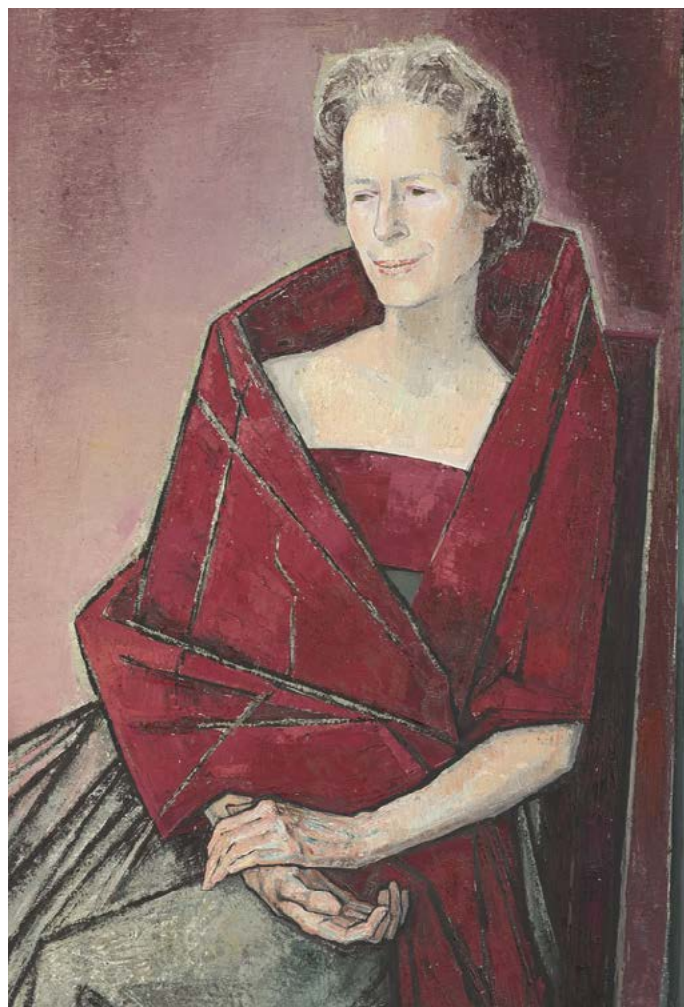


Photographie des travaux de réfection des toitures du château dans les années 60.

modestes autant que les monuments prestigieux. Elle sillonne la France, rencontre élus, curés, conservateurs, et mobilise mécènes et bénévoles. Sa ténacité et sa vision d'ensemble font d'elle une figure respectée du monde culturel.

À La Motte-Tilly, domaine acquis par son père, la marquise trouve un lieu à son image : élégant, harmonieux, profondément habité. Dans la continuité de son action, elle mène d'importantes campagnes de restauration, réaménage les décors, rassemble meubles, tableaux et objets pour redonner au château son unité. Elle installe au second étage un atelier, espace intime où affleure sa présence la plus personnelle, et y peint ses voyages et les lieux qui la touchent.

En léguant le château à l'État en 1972, elle accomplit le geste ultime d'une vie consacrée au bien commun. L'exposition rend hommage à cette femme exigeante et visionnaire. À travers ses archives, ses œuvres et ses combats, le visiteur découvre une personnalité rare : une dame de caractère, guidée par une idée simple et forte, celle de préserver ce qui nous relie.



Portrait de la marquise de Maillé peint par Mac Avoy en 1963.



HÉLÈNE CHATELAIN

**ADMINISTRATRICE DU
CHÂTEAU DE LA MOTTE -TILLY**

PARCOURS DE VISITE

Aliette de Rohan-Chabot (1896-1972), marquise de Maillé eut un destin exceptionnel qui prend racine dans cet héritage familiale qui coule dans ses veines et sa remarquable éducation. Le parcours de visite, dans un premier temps, s'attache à décrire ce milieu dans lequel évolue Aliette de Rohan-Chabot et conditionne la destinée de cette jeune-fille de l'aristocratie française de la Belle Époque. Mais le premier conflit mondial, vient redistribuer les cartes et le chemin bien tracé prends d'autres itinéraires.

Le deuxième temps de l'exposition est consacré aux travaux de la marquise de Maillé en tant qu'historienne et son engagement au sein de la Sauvegarde de l'Art Français. Femme discrète mais de caractère, elle sait à la fois mobiliser ses réseaux autour d'un projet et défendre ses convictions devant les plus hautes instances de l'État. Sa ténacité fit d'elle une historienne reconnue par ses pairs et lui permit de s'imposer dans un monde d'hommes.



Le troisième temps revient sur le grand chantier de restauration du château de La Motte-Tilly et le choix de la marquise, après la mort de sa fille et la recherche d'un hypothétique repreneur parmi les branches cousines, de le léguer à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

L'ouverture du château au public en 1978, parachève sa volonté de faire découvrir au plus grand nombre le beau XVIII^e français.

Exceptionnellement, dans le cadre de l'exposition et des visites dédiées, l'atelier de peinture de la marquise, au 2^e étage du château, se dévoile aux visiteurs. Remeublé, il est ouvert pour la première fois. L'occasion de découvrir les talents artistiques de la Dame de la Motte et la profusion de ses toiles.

La visite de l'exposition :

Cette exposition se visite uniquement en visite commentée (durée : 1h30) du 23 mai au 20 septembre 2026, les mercredis à 11h et les samedis et dimanches à 11h, 14h30 et 16h30. Tarif adultes : 11 € – gratuits (voir conditions)

PARTENAIRES & PRÊTEURS

L'exposition a bénéficié de prêts de la part des institutions ou propriétaires privés suivants :



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1921, Édouard Mortier, duc de Trévis, crée une association, La Sauvegarde de l'Art Français, pour s'opposer à la destruction ou à la vente à l'étranger d'œuvres majeures du patrimoine français monumental et mobilier. Elle est notamment à l'origine des lois relatives à la protection des trésors nationaux.

Dès 1925, l'association est reconnue d'utilité publique. Succédant à son premier Président, Aliette de Rohan Chabot, marquise de Maillé, fait à sa mort un legs à la Sauvegarde, destiné principalement aux églises rurales de France. La Sauvegarde en devient ainsi le premier mécène. Le 27 novembre 2017, l'association devient Fondation reconnue d'utilité publique.

Depuis sa création, la fondation apporte son soutien à tous ceux qui souhaitent se mobiliser pour restaurer et faire rayonner le patrimoine en France. Reconnue d'utilité publique, la Fondation peut compter sur un réseau national de correspondants, d'amis et sur de nombreux particuliers et entreprises mécènes pour l'appuyer dans ses actions.



La Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) a pour mission de collecter et constituer, classer et conserver, étudier, communiquer et valoriser :

- les archives et la documentation de l'administration des Monuments historiques (patrimoine monumental, mobilier et archéologique),
- le patrimoine photographique de l'État, riche de vingt-cinq millions de photographies tous supports confondus, remontant aux origines de la photographie.

Acteur essentiel de la conservation du patrimoine en France, elle est le principal contributeur des bases nationales *Mérimée* sur le patrimoine monumental, *Palissy* sur les objets mobiliers, *Mémoire* sur le patrimoine photographique. Elle met également à disposition du public ses inventaires d'archives et son catalogue de bibliothèque, ainsi que la base biographique *Autor*.

Créée en 1996, la MPP est un service à compétence nationale (SCN) relevant du service du Patrimoine au ministère de la Culture (direction générale des Patrimoines et de l'Architecture). Outre le secrétariat général, chargé de la gestion administrative et financière, elle est constituée de deux départements scientifiques :

- le département du patrimoine,
- le département de la photographie

Anciennement Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, l'institution change de nom et devient Médiathèque du patrimoine et de la photographie en mai 2022, une appellation plus conforme à la double-mission de conservation qui lui est dévolue.

Elle dispose de deux sites d'exercice :

- le siège, à Charenton, site ouvert au public,
- des magasins de conservation et un laboratoire photographique au fort de Saint-Cyr.



La direction des archives et du patrimoine, créée en 2012 de la fusion des Archives départementales et de la direction du développement culturel, assure les missions suivantes (arrêté départemental n°2015-1277) :

- La collecte des documents d'archives des administrations et services publics du département ;
- L'enrichissement de la mémoire du département grâce aux dons, dépôts ou achats de documents d'origine privée
- La conservation, la préservation et le conditionnement des archives ;
- Le classement des archives ;
- La communication et la valorisation des documents d'archives : expositions, colloques, conférences, ateliers, visites, site internet ;
- La conduite de projets culturels et patrimoniaux ;
- La valorisation du patrimoine et de la culture ;
- La participation au développement de l'action culturelle, en général.

Elle englobe aujourd'hui les Archives départementales de l'Aube et la Cité du Vitrail.

Les Archives départementales de l'Aube ont pour mission de mettre à disposition de leurs lecteurs des ouvrages intéressants plus particulièrement le département de l'Aube ou la région Champagne-Ardenne, ou encore l'histoire générale de la France.

Ce fonds est moins généraliste que celui de la Médiathèque de Troyes Champagne Métropole et possède une richesse particulière sur les thèmes relatifs à l'histoire locale.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Programmation culturelle

Pour accompagner cette exposition exceptionnelle, le château de la Motte-Tilly propose une programmation culturelle riche et variée :

- visites commentées avec accès exceptionnel au 2^e étage du château et à l'atelier de peinture de la Marquise de Maillé et sa bibliothèque de travail ;
- un cycle de conférences avec des spécialistes passionnés pour un éclairage approfondi sur la vie et l'œuvre de la Marquise de Maillé ;
- des ateliers d'initiation à l'aquarelle et au dessin pour petits et grands, afin de plonger dans l'univers artistique personnelle d'Aliette de Rohan-Chabot.



ATELIERS ADULTES ET ENFANTS

Atelier d'initiation au Dessin 7/14 ans – « L'Enfance du Dessin »

Dessiner était une des activités préférées de la Marquise de Maillé pendant son enfance et cela a enrichi son éducation. Le dessin est une invitation à regarder les choses avec une attention particulière qui permet d'aiguiser l'œil de l'enfant sur le monde qui l'entoure. Au crayon mine, en couleurs ou au fusain venez découvrir les plaisirs du dessin au château de La Motte-Tilly.

Dates : samedis 6 juin et 12 septembre 2026

Horaire : 15h

Durée : 2 heures

Tarif : 12 € Adultes / 6 € Enfants

Atelier d'initiation à l'aquarelle Adulte – « De l'eau et des couleurs »

Dans les pas de la Marquise de Maillé venez découvrir l'aquarelle au château de La Motte-Tilly. Feuilles, fleurs, brindilles, petits ou grands motifs, formes simples, spontanées et créatives pour le plus gracieux des bouquets.

Dates : dimanches 13 juin et 11 juillet 2026

Horaire : 15h

Durée : 2 heures

Tarif : 12 € Adulte

CYCLE DE CONFÉRENCES

Tarif : 11 € Adultes – Gratuités (voir conditions)



Connaître pour sauvegarder le patrimoine : la méthode de la marquise

La marquise de Maillé, en parallèle et complémentarité de ses travaux scientifiques, a élaboré dès les années 20 une méthode bien à elle d'inventaire des monuments de l'Aube et de la Seine-et-Marne.

Convaincue que l'étude scientifique et technique des monuments était un préalable à toute démarche de sauvegarde, de protection et de restauration, elle a construit son propre outil au sein duquel l'étude sur le terrain et la photographie jouent un rôle majeur.

Forte de cette expérience, elle participera ensuite à la mise en place de plusieurs recensements et inventaires à dimension nationale : du casier archéologique jusqu'à la création de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France

Dimanche 21 juin 2026 – 15h

Grand Salon – Château de la Motte-Tilly
Par Virginie Lacour, Conservatrice et cheffe du département des collections au Centre des Monuments Nationaux



PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCIÈRE

Virginie Sassier-Lacour est conservatrice en chef du patrimoine, adjointe de la directrice de la Conservation des monuments et des

collections au Centre des monuments nationaux ; en charge du Département des collections.

Elle a coordonné l'exposition « De Pierre et de Papier, l'œuvre de la marquise de Maillé au service du Patrimoine » présentée au musée Bossuet de Meaux en 2025 et son catalogue éponyme.



Les Dames de la Motte

À travers le destin des trois dernières Dames de La Motte-Tilly — Cécile Aubry-Vitet (1873 -1934), Aliette de Rohan-Chabot (1896 -1972) et Claire-Clémence de Maillé (1918 -1970) — c'est toute l'histoire du château qui s'écrit. Elles ont fait La Motte à leur image, à la fois témoin d'un art de vivre et d'une tradition hérités des siècles passés mais également des modernités et du confort du XX^e siècle. Déterminées à redonner sa splendeur au lieu, en engageant de gigantesques travaux pendant plus de 60 ans, elle s'permirent à la Motte-Tilly de s'adapter au temps et de devenir l'un des joyaux du patrimoine Français.

Dimanche 26 juillet 2026 – 15h

Orangerie – Château de la Motte-Tilly

Par Julien Masset, Maître en histoire sociale et Commissaire de l'exposition



PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER

Julien Masset est maître en histoire sociale, spécialisé dans les élites européennes de la Belle Époque, et

commissaire de l'exposition pour le Château de la Motte-Tilly – Centre des monuments nationaux.

Après un Mémoire, en 2009, portant sur l'ascension sociale de Cécile Aubry-Vitet, comtesse Gérard de Rohan-Chabot par mariage, et une exposition dédiée à son sujet d'étude à l'été de la même année, il poursuit ses recherches sur la marquise de Maillé et sa fille. Attaché à l'histoire du château et à ses propriétaires, il participe aux expositions Une enfance au château et Rêve d'Orient en tant que conseiller scientifique. En 2025, il est chargé de mission pour le CMN et co-commissaire de l'exposition De pierre et de papier, l'œuvre de la marquise de Maillé au service du patrimoine au Musée Bossuet de Meaux.



Le Duc du Patrimoine

Édouard Mortier, duc de Trévise, cousin de la marquise de Maillé, fonde en 1921 l'association la Sauvegarde de l'Art Français pour défendre les « richesses d'art de la France », alors menacées de dispersion sur le marché de l'art. Aliette de Rohan Chabot rejoint tout de suite son cher « édoir » dans ce combat, assurant la vice-présidence puis la présidence d'une association aujourd'hui plus que centenaire. Elle apporte son expertise et son savoir scientifique, il met à profit son érudition et son réseau politico-mondain. Conférences, articles, expositions — et même un petit film ! —, le duc de Trévise utilise des moyens d'actions des plus modernes pour relayer de retentissantes affaires de dépeçages de cloîtres et autres vols de Vierges à l'Enfant. S'appuyant sur son réseau, il influence les politiques, voyage sans cesse, jusqu'aux États-Unis, pour défendre le patrimoine avec une exemplarité qui rend le personnage captivant et le propos furieusement actuel

Dimanche 9 août 2026 – 15h

Orangerie – Château de la Motte -Tilly

Par Chloé Demonet, Docteure en histoire de l'architecture, archiviste-paléographe

Des Américains au service du patrimoine

Pendant l'entre-deux-guerres, le philanthrope américain John D. Rockefeller, Jr. fait don de plus de cinq millions de dollars à la France pour restaurer les palais de Versailles et de Fontainebleau ainsi que les cathédrales de Reims et de Chartres. Cet engagement exceptionnel en faveur du patrimoine n'est pas sans rappeler celui que mènent concomitamment le duc de Trévise et la marquise de Maillé, fondateurs de la Sauvegarde de l'Art Français. Représenté sur le terrain par son conseiller et ami, l'architecte Welles Bosworth, le philanthrope entretient par son intermédiaire des échanges avec la Sauvegarde, parfois marqués de désaccords. Cette conférence propose d'explorer l'ampleur, les modalités et les contradictions de l'action philanthropique de Rockefeller, en écho à l'engagement parallèle de la marquise de Maillé et du duc de Trévise au sein de la Sauvegarde de l'Art Français.

Dimanche 20 septembre 2026 – 15 h

Orangerie – Château de la Motte-Tilly

Par Églantine Pasquier, Docteure en histoire de l'architecture



PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCIÈRE

Chloé Demonet est docteure en histoire de l'architecture, archiviste paléographe, ingénieure des services culturels et du patrimoine.

Historienne chargée d'études patrimoniales, l'autrice a eu l'opportunité de collaborer avec La Sauvegarde de l'Art Français lors du dépôt de ses archives à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Dans le cadre du centenaire de la fondation, elle s'est plongée dans cette riche documentation pour en écrire une histoire qui raconte celles et ceux qui ont fait La Sauvegarde et offre un récit toujours d'actualité.



PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCIÈRE

Églantine Pasquier est docteure en histoire de l'architecture de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'École du Louvre.

Sa thèse, soutenue en 2022, a porté sur la place de la philanthropie américaine dans la restauration des monuments historiques pendant l'entre-deux-guerres et en particulier sur l'action de John D. Rockefeller, Jr. Elle a été récompensée par le prix de thèse de l'Association de l'École du Louvre. Après avoir brièvement travaillé au département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de la ville de Paris, elle est depuis mai 2023 chargée d'études au sein de la Manufacture du Patrimoine.



Sous la direction de Virginie Sassier-Lacour, avec Julien Masset, Chloé Demonet et Nathalie Ensergueix

Prix : 25 €

150 pages – Broché -16 x 22 cm

Nombre d'illustrations : 50

ISBN : 978-2-7577 -1051 -7

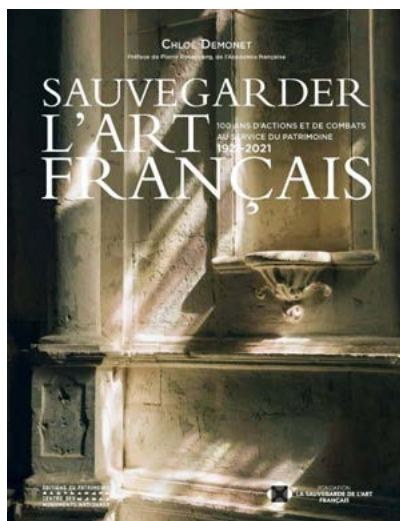
Comment une femme née au XIX^e siècle, descendante d'une illustre famille de l'aristocratie, programmée pour fonder une famille et assurer la transmission de l'héritage familial est-elle devenue une ardente défenseuse du patrimoine et une historienne archéologue reconnue ?

C'est un destin exceptionnel qui est évoqué dans cet ouvrage — celui d'Aliette de Rohan-Chabot, marquise de Maillé, qui a su rediriger sa vie jalonnée de deuils en s'engageant sans relâche dans l'étude, la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Dès la sortie de la Seconde Guerre mondiale, époque à laquelle le patrimoine, surtout religieux, est malmené, pillé, abandonné, et jusqu'à sa mort survenue en 1972, elle n'a eu de cesse de déployer sur tous les fronts son énergie, sa sensibilité et sa clairvoyance : créer un réseau national d'associations pour assurer une veille sur toute la France ; développer une méthodologie rigoureuse de connaissance du patrimoine par le biais notamment de la photographie ; organiser des chantiers de restauration ; lancer une campagne de souscriptions ou une campagne de presse pour alerter l'opinion sur l'état déplorable de certains édifices ; solliciter les plus hautes instances de l'État jusqu'au ministre des Affaires culturelles André Malraux ; effectuer un travail de chercheuse à la croisée de plusieurs disciplines : l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art... Très active dans le territoire de l'Aube où elle a ses attaches familiales, notamment le château de La Motte-Tilly, sa propriété, qu'elle donnera au Centre des monuments nationaux et qui ouvrira ses portes à la visite en 1978, elle a aussi déployé son action dans toute la France.

L'exposition et ce livre offrent l'occasion de découvrir une personnalité hors du commun qui, bien que peu connue du public, n'a pas moins imprimé sa marque sur les modalités d'action en faveur du patrimoine. En combinant actions de terrain et travaux de recherche, pragmatisme et érudition, en décloisonnant les disciplines, la marquise de Maillé se révèle une précurseuse, une figure éminemment moderne, une défricheuse sur la question du patrimoine médiéval religieux. Ses travaux trouvent aujourd'hui des prolongements dans des études contemporaines.

LES PARUTIONS AUTOUR DE L'EXPOSITION AUX ÉDITIONS DU PATRIMOINE



Par Chloé Demonet

Prix : 39 €

232 pages - Broché 25 x 32 cm

Nombre d'illustrations : 287

ISBN : 978-2-7577 -0762-3

La Sauvegarde de l'Art Français est une association créée en 1921 par le duc de Trévise, avec le concours d'Aliette de Rohan Chabot, marquise de Maillé, et le soutien de personnalités des mondes artistique, littéraire et politique de l'époque.

Grand orateur, connaisseur de l'art et de l'architecture, le duc engagea La Sauvegarde dans une mission primordiale de défense du patrimoine, levant des fonds, menant des actions locales et internationales, donnant l'impulsion à de grandes opérations de sauvetage de monuments en péril. La marquise de Maillé poursuit, pendant la seconde moitié du XX^e siècle, une œuvre toujours nécessaire, et assura les conditions financières de la survie de l'association. Le legs Maillé permet aujourd'hui de financer chaque année la restauration de centaines d'églises rurales. Devenue fondation reconnue d'utilité publique en 2017, La Sauvegarde de l'art français poursuit le combat patrimonial et diversifie ses interventions par de nouveaux programmes de financement et de soutien à la recherche, tout en abritant d'autres fondations vouées à la protection et à la connaissance du patrimoine.

Un siècle après sa création, le moment est venu de replacer l'œuvre de La Sauvegarde de l'Art Français au centre des préoccupations publiques, et de mettre en lumière son histoire, ses actions et son ambition.

L'ouvrage est agrémenté de nombreux documents et photographies anciennes tirées des archives de la fondation, désormais accessibles aux chercheurs. Les prises de vue contemporaines ancrent cette histoire dans la réalité territoriale, de même que les témoignages d'éminents spécialistes qui dynamisent le récit.



Par Vincent Cochet

Prix : 9 €

64 pages - Broché à rabats 11 x 22,5 cm

ISBN : 978-2-7577 -0251 -2

Le château de La Motte-Tilly, situé près de Nogent-sur-Seine, appartient à ces demeures de campagne que les grands officiers de l'État font construire non loin du pouvoir royal au XVIII^e siècle. Rien ne semblait disposer l'abbé Terray, ministre de Louis XV, à tenir entre ses mains les finances du royaume ; le château qu'il fait élever à partir de 1754 reflète sa fulgurante ascension, brutalement brisée lors de l'avènement de Louis XVI. Placé sous le signe de l'harmonie et de la symétrie, de la grâce et de la noblesse, il se présente comme l'archétype d'un domaine du Siècle des Lumières.

Un inlassable souci de renouer avec les dispositions originelles, relativement préservées, entraîna ses derniers propriétaires, le comte Gérard de Rohan-Chabot et sa fille, la marquise de Maillé, à restaurer, restituer et recréer de 1910 à 1970 toutes les parties nécessaires pour faire du château une maison confortable et élégante dominant une boucle de la Seine. Les collections familiales, les acquisitions et les créations y sont agencées avec la justesse d'une ordonnance dont l'aisance témoigne d'une indicible présence.



LE CHÂTEAU DE LA MOTTE-TILLY

Le nom de la Motte-Tilly est mentionné pour la première fois en 1369, attestant de l'existence d'une motte féodale et de la présence de tilleuls.

Un premier château, entouré de douves, est situé en bordure de Seine. Il est détruit vers 1740 alors que le domaine se dote de moulins et de magasins à grains. En 1748, la seigneurie de la Motte-Tilly est rachetée par les frères Terray : l'abbé Joseph-Marie Terray (1715 -1778), futur contrôleur général des finances de Louis XV, et son frère Pierre Terray de Rozières, conseiller du roi.

Le château actuel, dominant la Seine, est construit en 1754 sur les plans de François Nicolas Lancret qui conçoit une demeure de plaisance intimement associée à un parc « à la française » comprenant bosquets, perspectives et miroir d'eau. L'architecte met tout en œuvre pour doter ce château de tout le confort moderne. En 1780 le domaine échoit à Antoine Jean Terray qui modernise l'intérieur du château, crée l'escalier monumental et la grande salle à manger. Pour satisfaire au goût romantique de l'époque un parc paysager aux essences exotiques est substitué au parc originel. Pendant la révolution, le château est déclaré « bien national » et un inventaire de 1605 lots est établi.

Au début du XX^e siècle, le Comte Gérard de Rohan-Chabot, s'appuyant sur les plans de Lancret, décide de redonner au château et au parc leur aspect originel du XVIII^e siècle. Le parc « à la française » est redessiné. La marquise de Maillé poursuit l'œuvre de restauration de son père, conseillée par

l'architecte Claude Hodanger et par le décorateur Victor Grandpierre. Le château est remeublé d'objets d'art et de précieux meubles d'ébénistes parisiens du XVIII^e siècle. Raymond Subes conçoit la majestueuse grille d'honneur.

En 1969, la marquise de Maillé décide de léguer le château et le domaine de la Motte-Tilly (1080 hectares) à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, actuel Centre des monuments nationaux. Son testament prendra effet le 19 novembre 1972 à sa mort.

En 2005, le Centre des monuments nationaux crée dans le parc un « Tilletum », une collection végétale remarquable de 73 tilleuls différents provenant du monde entier. Pour son exemplarité, le Tilletum de la Motte-Tilly s'est vu décerner en 2010 le label de « collection agréée » par le Conservatoire des collections végétales spécialisées.

Depuis mars 2011, le parc de la Motte-Tilly est « Jardin remarquable », label décerné par le Ministère de la Culture. Il signale au grand public les jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient privés ou publics, protégés ou non au titre des monuments ou des sites.

MA PIERRE À L'ÉDIFICE

En se connectant sur Ma pierre à l'édifice (monuments-nationaux.fr), les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le Château de la Motte-Tilly (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

INFORMATIONS PRATIQUES

CHÂTEAU DE LA MOTTE -TILLY

1 Le Château
10400 LA MOTTE-TILLY

Téléphone : 03 25 39 99 67

Site internet : www.chateau-la-motte-tilly.fr

Courriel : chateau-mottetilly@monuments-nationaux.fr

Modalités de visite

Le château est ouvert uniquement en visite commentée.

Réservation en ligne conseillée.

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site du château où les modalités de visite sont mises à jour.

Horaires

LE CHÂTEAU (LE CHÂTEAU SE VISITE UNIQUEMENT EN VISITE GUIDÉE)

- Du 15 avril au 14 octobre, du mardi au dimanche à 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h et 17h
- Du 15 octobre au 14 avril, du mercredi au dimanche à 10h30, 11h30, 14h, 15h et 16h

LE PARC (L'ACCÈS AU PARC EST GRATUIT TOUTE L'ANNÉE)

- Du 15 avril au 14 octobre, du mardi au dimanche de 9h à 19h
- Du 15 octobre au 14 avril, du mercredi au dimanche de 9h à 18h

Attention : Fermeture annuelle du château le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Tarifs

- Tarif individuel 9 €
- Tarif réduit : 7,50 € (groupe de plus de 20 personnes)

Billet jumelé Château de la Motte-Tilly/Musée Camille Claudel : 12 € (validité : 6 mois)

GRATUITÉ

- Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)
- 18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne)
- 1^{er} dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre
- Personne handicapée et son accompagnateur
- Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RSA...
- Journalistes
- Autres (consulter la liste de toutes les gratuités sur notre site internet)

Offre de visite

- Visites commentées classique du monument (1h)
- Visites thématiques (1h30)
- Visites conférences (1h30) sur demande
- Ateliers pédagogiques à l'attention des publics Familles, Scolaires et issus du Champ Social.

ACCÈS

Château de la Motte-Tilly
1 Le Château
10400 LA MOTTE -TILLY



LE CMN EN BREF

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social. Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats, associée à des actions d'éducation artistique et culturelle, anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de onze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géolocalisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver, au sein des 80 librairies-boutiques du réseau, des livres d'art et d'architecture ainsi que des guides publiés par les Éditions du Patrimoine.

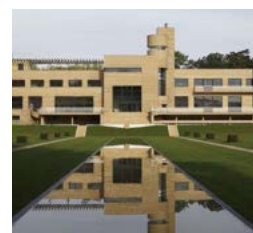
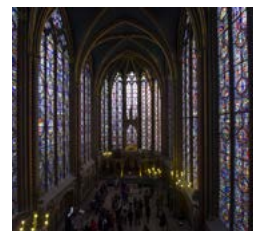
Avec CMN Institut, le Centre des monuments nationaux accompagne, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel. Il propose des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle ainsi que l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.



Un programme d'abonnement annuel

« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments au prix de 45 € (formule duo à 70 €), permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

→ passion.monuments-nationaux.fr



Retrouvez le CMN sur :



Facebook : @leCMN



YouTube : @LeCMN



TikTok : @le_cmn



Instagram : @leCMN



Linkedin :

centre-des-monuments-nationaux



Threads : @leCMN

MONUMENTS PLACÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CMN POUR ÊTRE OUVERTS À LA VISITE

Auvergne-Rhône-Alpes

- Château d'Aulteribe
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Chareil-Cintrat
- Château de Voltaire à Ferney
- Trésor de la cathédrale de Lyon
- Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

- Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
- Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

Bretagne

- Grand cairn de Barnenez
- Sites mégalithiques de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bouges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Tour et trésor de la cathédrale de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Talcay
- Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

- Château de Haroué
- Château de La Motte Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

- Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
- Domaine national du château de Coucy
- Villa Cavrois à Croix
- Château de Pierrefonds
- Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

Île-de-France

- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Jossigny
- Château de Maisons
- Villa Savoye à Poissy
- Château de Rambouillet

- Domaine national de Saint-Cloud
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Vincennes

Normandie

- Abbaye du Bec-Hellouin
- Château de Carrouges
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle-Aquitaine

- Cloître de la cathédrale de Bayonne
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château ducal de Cadillac
- Abbaye de Charroux
- Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
- Site archéologique de Montcaret
- Château d'Oiron
- Grotte de Pair-non-Pair
- Château de Puyguilhem
- Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Château d'Assier
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Château de Castelnaud-Bretenoux
- Site archéologique et musée d'Enserune
- Château de Gramont
- Château de Montal
- Sites et musée archéologiques de Montmaurin
- Forteresse de Salses
- Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

- Arc de triomphe
- Chapelle expiatoire
- Colonne de Juillet
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Hôtel de la Marine
- Hôtel de Sully
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Site archéologique de Glanum
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye de Montmajour
- Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
- Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
- Monastère de Saorge
- Abbaye du Thoronet

